

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Lum Event
3 chemin de Peyvideau
33360 Carignan de Bordeaux

Immatriculation : 910 999 713 RCS Bordeaux

COMMANDE ET TARIFS :

Une commande est automatiquement validée après confirmation écrite, avant cela Lum Event se réserve le droit d'annuler une location en cas d'indisponibilité du matériel, de bug technique du site web ou de toute raison indépendante de sa volonté.

Un devis ne constitue pas un contrat et n'engage pas la société Lum Event.

Les prix s'entendent pour une location sur un grand week-end de 5 jours maximum.

En cas de retard dans la restitution du matériel, le locataire se doit de prévenir Lum Event par téléphone. Une pénalité pourra être retenue sur la caution si la durée est modifiée.

Paiements comptes particuliers :

Le paiement intégral devra dans tous les cas être effectué le jour de la remise du matériel dans le cas d'une remise dans nos locaux et au plus tard le jour du retour du matériel dans le cas d'une location par correspondance

Paiements sur facture pour certains professionnels : Le client doit effectuer le paiement avant la date indiquée sur la facture. Les conditions générales de location et de paiement de Lum Event sont seules valables et rendent caduques celle du Client. La signature du bon de commande par le client l'engage sur le montant total indiqué et les éventuels frais d'annulation.

Retard de paiement :

Les pénalités de retard de paiement sont exigibles dès le retard constaté et se cumulent aux retards déjà constatés. Dès 30j de retard, une indemnité de 40€HT est exigible. En cas de mise en recouvrement, une indemnité supplémentaire minimum de 20% du montant restant dû sera facturée. De plus, tous les frais nécessaires au recouvrement des sommes seront facturés.

Utilisation des données personnelles :

Les données personnelles (email, adresses et téléphones) sont conservées tant que le compte du client existe. Sur simple demande par mail, ces données peuvent être modifiées ou supprimées dans le cadre de la légalité en cours.

Prise en charge du matériel :

La confirmation écrite indique la liste du matériel réservé. Le matériel est considéré comme en parfait état de marche au moment du départ. Le matériel sera à récupérer soit dans le point relais indiqué lors de la réservation ou à nos locaux. Le Client reconnaît disposer des connaissances suffisantes pour utiliser l'ensemble du matériel loué, connaître sa compatibilité avec son propre matériel, la compatibilité des éléments entre eux, la compatibilité avec son lieu et environnement d'utilisation.

En outre, le Client reconnaît que Lum Event n'a qu'un engagement de moyen et non de résultat du fait que Lum Event n'est pas tenu de connaître l'exhaustivité des détails de l'événement du Client.

Si une mauvaise utilisation est à l'origine du dysfonctionnement, la réparation et la location du matériel retourné et celle du matériel de remplacement seront facturés.

Le client décharge Lum Event de toute responsabilité en cas de conséquence collatérale liée à une mauvaise utilisation ou un mauvais fonctionnement du matériel.

Le matériel est confié propre et en état de marche et doit être rendu propre et en état de marche.

Retour du matériel :

La confirmation écrite indique le jour auquel le client retourne le matériel ainsi que le nombre d'éléments cédés par le client. Un retour partiel ou un retour d'un matériel détérioré peut donner lieu à la facturation du matériel non rendu ou à la retenue partielle ou totale de la caution.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LIVRAISON

Contrat de Transport : Le Client mandate Lum Event pour commander une prestation de service de livraison en point relais soumise aux Conditions Générales du Transport et du Transporteur que le Client accepte.

Date de livraison : Lum Event est responsable du choix de la date de livraison par rapport à la date de l'événement du client. Le retard d'une livraison entraîne le remboursement de la location.

Adresse de livraison : L'adresse de livraison du point relais est indiquée par confirmation écrite. L'exactitude de l'adresse est sous la responsabilité du Client. Le prestataire de livraison a l'obligation de livrer au point relais indiqué. Il ne s'agit pas d'une remise en mains propres. Il est sous la responsabilité du Client de gérer sa propre logistique pour récupérer le matériel, être au courant que la livraison a bien été effectuée en point relais et être en mesure de récupérer le colis.

A réception : Le Client doit vérifier la présence de l'étiquette de retour et la coller immédiatement sur l'étiquette Aller. Le Client a une heure après la signature pour signaler un matériel endommagé. A partir de là, le Client est responsable du matériel jusqu'au retour au point relais.

Responsabilités : Lum Event est responsable du matériel jusqu'au dépôt à l'adresse de point relais. Dès lors, les biens confiés sont sous la responsabilité du client jusqu'au retour au point relais de l'ensemble du matériel loué, carton de transport y compris.

Retour : Le client mandate Lum Event pour commander une prestation de service de livraison en point relais pour le retour du matériel.

Le Client est responsable du matériel et de la location jusqu'au retour au point relais. Le Client doit vérifier que les étiquettes de retour sont placées à la place des étiquettes "Aller", replacer le matériel de manière à ce qu'une chute de la caisse pendant le transport n'endommage rien, fermer le carton de transport.

Imprévus : L'adresse du client est erronée ou introuvable: Une vérification téléphonique est effectuée entre le transporteur et Lum Event. Cela peut retarder la livraison d'un jour; Si l'adresse s'avère erronée après vérification, le matériel retourne dans nos locaux et la location est due. Une nouvelle livraison devra être programmée aux frais du client;

Responsabilités :

Le client est seul responsable de l'utilisation du matériel et des dommages que lui ou le matériel pourra causer à autrui. La plus grande précaution sera demandé au client pour le montage et démontage du matériel. Les liens et système de fixation du matériel sont à la charge du client mais ne doivent pas être endommagés ou laisser de trace sur le matériel (traces de colle et ruban adhésif)

Le client déclare connaître les conditions et limites d'utilisation prévues par les fabricants et par la législation en vigueur dans le lieu d'utilisation et être apte à l'utiliser dans ces conditions.

En aucun cas le locataire ne peut confier tout ou partie du matériel loué à un tiers.

En aucun cas le client ne pourra modifier le matériel de quelque manière que ce soit.

Le client sera responsable de tous dommages causés au matériel, de tous dommages causés par l'utilisation du matériel envers des personnes ou des biens, même si ces dommages résultent d'un vice de construction ou d'un défaut de montage.

SINISTRES

En cas d'accident ou de vol, une déclaration établie sur papier à en-tête de la société ou particulier utilisateurs, assortie d'une déclaration auprès d'une autorité de police devra nous parvenir dans un délai de 48 heures.

L'utilisateur demeure responsable du matériel loué à hauteur de sa valeur de remplacement et des dommages collatéraux.

CAUTION

Une caution à partir de 100€ est demandée au client via le site Swikly ou par chèque lors de la remise du matériel dans nos locaux. Cette caution engage le client sur la totalité des frais de remise à neuf du matériel en cas de sinistre. Elle sera demandée avant envoi du matériel et restituée qu'après retour et vérification du matériel dans nos locaux

IMMOBILISATION DU MATÉRIEL

Aucune diminution de prix ne peut être consentie en raison d'une immobilisation forcée du matériel, soit par arrêté, retard de la production, blocage en douane ou toute autre raison.

FONCTIONNEMENT DES APPAREILS

Notre matériel est livré en parfait état de fonctionnement. JVVL n'assume aucune responsabilité directe ou indirecte en raison de défauts de fonctionnements, retards, sinistre total ou partiel survenant après la récupération du matériel au point relais. Lum Event ne peut garantir que les compétences du client seront suffisantes au bon fonctionnement du matériel.

RÉPARATION DU MATÉRIEL

L'utilisateur s'engage à ne pas faire effectuer de réparation ou de modification de notre matériel sans un accord préalable.

ENTRETIEN ET CONSOMMABLES

Tous les frais nécessités par l'utilisation du matériel ou en cas de casse d'ampoules au-delà de celles mise à disposition en remplacement sont à la charge du client à hauteur de 0,50€ par ampoule manquante ou hors service. Le client doit tester le bon fonctionnement des ampoules avant la remise dans le colis pour le retour. Les éventuelles ampoules cassées lors du transport aller et retour ne seront pas comptabilisées

REDUCTION

Sauf mention contraire, aucune réduction n'est cumulable.

Sauf mention contraire, les réductions ne sont valables que sur le matériel.

ANNULATION

Toute réservation effectuée par le client sur le site internet ou par téléphone est validée lors de la confirmation écrite. Dès lors que le client réserve le matériel, il reconnaît alors avoir lu - compris et accepté les conditions générales de location. Les demandes d'annulation ou modification se font exclusivement par sms ou mail